



NAO 2017 : UNE PRIME... PAS SI EXCEPTIONNELLE QUE ÇA !

Suite à l'échec des négociations nationales annuelles obligatoires de la branche caisse d'épargne sur les salaires, la DRH BPCE a décidé de transmettre aux entreprises une recommandation salariale sur la base d'une prime versée avec la paie de février 2017 :

350 € brut pour les salaires inférieurs ou égaux à 35.000 € brut.

Pour tous les autres : RIEN !

INSUFFISANT :

Cette prime exceptionnelle n'est pas intégrée au salaire de base et elle est d'**un niveau nettement insuffisant au regard de l'augmentation du coût de la vie de ces dernières années**. C'est d'autant plus regrettable que le Groupe BPCE, actuellement en pleine santé économique, a largement les moyens de faire mieux.

INJUSTE :

La recommandation patronale **exclue tous les salaires bruts annuels supérieurs à 35.000 €**. Même si nous comprenons qu'un coup de pouce soit donné aux plus bas salaires, **il est inadmissible que plus de la moitié des salariés de nos entreprises (54 %) soit écartée de cette prime**.

REVENDEICATIONS CFDT :

Évolutions des propositions CFDT tout au long de ces 3 réunions de négociation :

- 👁️ Tout d'abord **une augmentation de 1,1 % pour tous** au 1^{er} janvier 2017,
- 👁️ Puis **une augmentation de 0,70 % pour tous** au 1^{er} janvier 2017,
- 👁️ Enfin, **une prime exceptionnelle brut de 700 € pour tous** versée en janvier 2017.

POSITIONS FIGEES BPCE :

Malgré la volonté de la CFDT de négocier, à **aucun moment la DRH du Groupe n'a souhaité faire évoluer sa position**. L'échec de ces négociations lui incombe totalement.

Pourtant, si les résultats du Groupe sont bons, c'est avant tout grâce à l'implication de tous ses salariés.

C'EST POURQUOI, LA CFDT CONTINUERA À AGIR

AFIN D'AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE REMUNERATION DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS.

Nos meilleurs vœux pour 2017

Délégation nationale CFDT Branche CEP
27/29 rue de la Tombe Issoire 75014 PARIS
Vos Délégués Syndicaux Nationaux :

Robert EON 06 86 35 23 19 - Jean-Pierre JANAUDY 06 08 31 86 29 - Patrick SCHRICK 06 60 86 36 02